

## SÉANCE DU 3 JUILLET 2023

Séance régulière du conseil sous la présidence de Monsieur Robert Asselin, maire, tenue le 3 juillet 2023 à 19H00 au 1452, route 212 et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil.

Monsieur Germain Boutin, conseiller au siège no 1  
Madame Anne Marie Yeates-Dubeau, conseillère au siège no 2  
Madame Jacqueline Désindes, conseillère au siège no 3  
Monsieur Jeffrey Bowker, conseiller au siège no 4  
Monsieur Timothy Morrison, conseiller au siège no 5  
Madame Amanda Hamel, conseillère au siège no 6.

Est également présente, madame Isabelle Doyon, directrice générale / greffière-trésorière.

### 1) Ouverture de la séance

Le maire constate le quorum et ouvre la séance.

### 2) Adoption de l'ordre du jour

- 1- Ouverture de la séance;
- 2- Dépôt de l'ordre du jour;
- 3- Adoption et suivi du procès-verbal de la séance régulière du 5 juin 2023;
- 4- Période de questions;
- 5- Correspondance;
- 6- Autres sujets;
- 7- Paiement des factures;
- 8- Compte-rendu des comités :
  - 8.1 – *Conseillers*
  - 8.2 – *Inspecteur en bâtiment*
  - 8.3 – *Coordonnateur aux travaux publics;*
- 9- Congrès FQM 2023;
- 10- Varia ouvert;
  - 10.1- Centre Communautaire Lawrence Community Center
- 11- Période de questions;
- 12- Fin de la séance.

2023-083 *résolution no 2023-083*

Proposé par la conseillère Anne-Marie Yeates Dubeau,  
appuyé par la conseillère Amanda Hamel,  
**il est résolu**

que le conseil de la municipalité adopte l'ordre du jour de la séance régulière du 3 juillet 2023.

ADOPTÉE

### 3) Adoption et suivi du procès-verbal de l'assemblée régulière du 5 juin 2023

2023-084 *résolution no 2023-084*

Proposé par la conseillère Jacqueline Désindes,  
appuyé par le conseillère Anne Marie Yeates Dubeau,  
**il est résolu**

que le procès-verbal de la séance régulière du 5 juin 2023 est adopté.

ADOPTÉE

### 4) Période de question

Aucune question

### 5) Correspondance

La liste de correspondance portant le numéro 2023-07-03 a été remise aux membres du conseil.

2023-085 résolution no 2023-085

Proposé par la conseillère Amanda Hamel,  
appuyé par la conseillère Anne Marie Yeates Dubeau,  
**il est résolu**

que la correspondance 2023-07-03 soit déposée aux archives et mis à la disposition de ceux qui désireraient en prendre connaissance.

ADOPTÉE

## **6) Autres sujets**

**1- MRC du Haut-Saint-François** – Résolution pour dépôt au programme de coopération intermunicipale volet 4 – analyse nouveau modèle de collecte.

2023-086 résolution no 2023-086

CONSIDÉRANT la réforme de la collecte sélective en cours de déploiement et son volet de regroupement de la collecte coordonné par Éco-entreprise Québec (ÉEQ);

CONSIDÉRANT QUE notre MRC a été identifiée afin de conclure une entente à cet effet par ÉEQ, conformément à l'article 12 du règlement portant sur un système de collecte sélective;

CONSIDÉRANT QUE notre MRC n'a pas la compétence en matière de collecte sélective ni de toute autre collecte de matières résiduelles et que ce sont donc les 14 municipalités locales qui en sont responsables;

CONSIDÉRANT la diversité et la complexité des modèles de gestion en vigueur dans la MRC, que ce soit sous la forme contractuelle avec une entreprise privée de transport pour certaines, l'opération d'un camion en commun sous forme d'une entente intermunicipale pour d'autres, de municipalités ayant leur propre flotte opérée individuellement ou pour quatre municipalités, la compétence déléguée à une régie;

CONSIDÉRANT QUE par conséquent, l'identification du meilleur responsable du regroupement et l'établissement du modèle optimal de gestion en termes d'efficacité, d'impact et de coût, exigeront une analyse complexe et rigoureuse et une démarche rassembleuse délicate;

CONSIDÉRANT l'impact de la réforme qui ne s'adresse qu'à la collecte sélective, sur l'efficacité et les coûts potentiels des autres collectes (bacs bruns et noirs) et l'opportunité de joindre à l'analyse ce volet;

CONSIDÉRANT QUE la MRC du Haut Saint-François a pris connaissance du Guide à l'intention des organismes concernant le volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité;

CONSIDÉRANT QUE les 14 municipalités du Haut-Saint-François désirent présenter un projet d'analyse afin d'établir le meilleur modèle de gestion d'un point de vue technique, sa viabilité économique, le type de regroupement organisationnel de collecte sélective et potentiellement de collecte de matières résiduelles optimale et identifier la meilleure gouvernance dans un contexte de coopération intermunicipale, auprès du MAMH, dans le cadre du volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité;

CONSIDÉRANT QUE la Régie des Hameaux, qui a la compétence de la collecte pour les municipalités de Ascot Corner, Westbury, Dudswell et Weedon, a également l'intention de participer à ce projet;

EN CONSÉQUENCE,  
sur la proposition de la conseillère Jacqueline Désindes,  
appuyé par la conseillère Anne Marie Yeates Dubeau,  
IL EST RÉSOLU

QUE la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit:

– Le conseil de la municipalité de Newport s'engage à demander à la MRC du Haut-Saint-François de coordonner un projet d'analyse afin d'établir le meilleur modèle de gestion, le type de regroupement de collecte sélective et potentiellement de collecte de matières résiduelles optimale et identifier la meilleure gouvernance et à assumer une partie des coûts et que le conseil de la municipalité de Newport s'engage à participer audit projet et à assumer une partie des coûts **sous forme de temps ressources humaines;**

– La municipalité de Newport accepte que le conseil de la MRC du Haut-Saint-François agisse à titre d'organisme responsable du projet et a le mandat des municipalités et de la régie;

– Le conseil de la municipalité autorise le dépôt du projet dans le cadre de volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité;

**2- Polyvalente Louis-Saint-Laurent – Soirée reconnaissance 2023** - une liste de 3 futurs finissants pour la municipalité a été déposée. On nous demande de choisir une date pour la remise des bourses.

## **7) Paiement des factures**

La liste des comptes à payer en date du 2023-07-03 a été remise à tous les membres du conseil municipal.

2023-087 Résolution no 2023-087

Proposé par le conseiller Jeffrey Bowker,  
appuyé par la conseillère Anne Marie Yeates Dubeau ,  
**il est résolu**

QUE la directrice générale / greffière-trésorière est autorisée à payer les comptes fournisseurs du mois de juin 2023 présenté au conseil de 268 606.66 \$ pour les déboursés #202300098 à #202300131.

**10 394**

QUE le conseil prend connaissance des salaires employés/élus du mois de juin 2023 de 13 908.90 \$ par dépôt direct.

ADOPTÉE

## **8) Compte-rendu des comités**

### **8.1) conseiller**

### **8.2) inspecteur en bâtiment**

Le conseil prend connaissance du rapport de l'inspecteur.

### **8.3) inspecteur en voirie**

Le conseil prend connaissance du rapport de l'inspecteur.

## **9) Congrès FQM 2023**

2023-088

### **Résolution no 2023-088**

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jeffrey Bowker,  
APPUYÉ par le conseiller Timothy Morrison,  
**il est résolu,**

QUE la municipalité autorise le paiement de l'inscription de monsieur le maire, aux 81e Congrès annuel de la Fédération québécoise des municipalités (FQM), qui se tiendra à Québec du 28 septembre au 30 septembre 2023 ;

QUE la municipalité autorise également les dépenses relatives à ce congrès, c'est-à-dire les frais de déplacement, d'hébergement et de repas s'y rattachant.

ADOPTÉE

## **10) Varia ouvert**

### **10.1) Centre Communautaire Lawrence Community Center**

Demande de contribution financière pour la mise aux normes du Centre Communautaire pour donner suite au rapport émis par le préventionniste en incendie.

2023-089

### **Résolution no 2023-089**

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jeffrey Bowker,  
APPUYÉ par le conseiller Timothy Morrison,  
**il est résolu,**

que la municipalité de Newport subventionne un montant de 1 000 \$ pour l'achat d'équipement de prévention en incendie pour le Centre Communautaire Lawrence Community Centre.

La conseillère Yeates Dubeau se retire de toute décision.

ADOPTÉE

## **11) Période de Questions**

Aucune question.

## **12) Fin de la séance.**

2023-090 Résolution no 2023-090

Proposé par la conseillère Anne Marie Yeates Dubeau,  
appuyé par la conseillère Jacqueline Désindes,  
**il est résolu**

que la séance soit levée à 19H50.

ADOPTÉE

La signature par le maire du présent procès-verbal constitue une approbation de chacune des résolutions qu'il contient, ceci en conformité avec l'article 142 du Code Municipal.

---

Robert Asselin, maire

---

Isabelle Doyon,  
Directrice générale / greffière-trésorière

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT** (Code Municipal, art. 961)  
Je soussignée, Isabelle Doyon, directrice générale et greffière-trésorière, certifie par les présentes qu'il y a les crédits budgétaires disponibles pour les fins pour lesquelles le conseil a autorisé les dépenses dans la présente séance. Donné ce 3 juillet 2023.

---

Isabelle Doyon, directrice générale et greffière-trésorière